



DÉCHÈTERIE DE CINTEGABELLE

Accès contrôlé

Inscription préalable obligatoire

Comment ça marche ?



Connectez-vous smmouillonne.e-reom.net/FrmStart.aspx
ou dechet-ccba31.fr rubrique « **MON COMPTE déchèterie** ».



Pour créer votre compte
(Actif sous 72 heures
minimum jours ouvrables)
cliquez sur «Inscription : Cliquez
ici si vous n'avez pas encore vos
identifiants. »



3
Récupérez votre QRcode au
format papier ou
électronique. (Smartphone)



4
Présentez votre QRcode
(papier ou Smartphone)
pour accéder à la déchèterie
professionnelle.



5
Consultez l'historique
de vos dépôts sur votre
compte.

Pour tous renseignements :

CCBA Service collecte et valorisation des déchets
RD820 ZI Lavigne
31190 Auterive
✉ l.meilhan@ccba31.fr
05.61.50.68.17

L'inscription en ligne est **préconisée**, cependant si vous ne disposez pas d'accès internet, vous pouvez remplir le formulaire au verso et nous l'envoyer par courrier ou le déposer à l'adresse suivante :

Service collecte et valorisation des déchets
RD820 Pont de cléche
31190 Miremont

INSCRIPTION DÉCHÈTERIE

Nom, Prénom (*) :

Adresse (*) :

.....

Code postal (*) : Commune (*) :

Tel fixe : Tel mobile(*) :

Email (*) :

Nombre de personnes au foyer :

(*) Mentions obligatoires

Justificatifs à joindre impérativement

(Documents conservés par le Service collecte et valorisation des déchets) :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (ex : copie de la dernière facture EDF, gaz...) (*)
- Photocopie de la taxe d'habitation (Toutes les pages) (*) (Non concerné construction neuve ou nouvelle acquisition)

Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis, ainsi que la validité des justificatifs produits,
Signature du demandeur précédée de la mention « Lu et approuvé »

Fait à

Signature :

Le

Transmission souhaitée de votre Qrcode d'accès : Courrier
 SMS au mobile suivant :

Votre identifiant, mot de passe de connexion et Qrcode vous seront transmis dans un délai de 8 jours ouvrés à compter de la réception des documents. Vous pourrez vous présenter à la déchèterie professionnelle dès réception de votre Qrcode.

La collectivité ne pourra pas être tenue responsable en cas d'utilisation frauduleuse du QRCODE associé à votre compte. La perte ou le vol du QRCODE doit être signalés à la CCBA dans les meilleurs délais.